

Nouveaux résultats sur deux habitats de l'abri Pataud (couches 3 et 12)

par Laurent CHIOTTI et Roland NESPOULET

L'étude comparée de l'habitat aurignacien de la couche 12 et de l'habitat gravettien de la couche 3 de l'abri Pataud s'appuie principalement sur la détermination des matières premières siliceuses, sur l'analyse technologique et typologique des industries lithiques ainsi que sur l'analyse de la répartition spatiale des objets. Les résultats palethnographiques ainsi obtenus permettent de détailler deux types d'habitats très différents.

D'une part, l'habitat aurignacien de la couche 12 se présente comme un campement de chasse saisonnier dont les occupants se déplaçaient dans un faible rayon d'action. La répartition spatiale des objets, révélant une structure d'habitat simple, atteste de la courte durée de l'occupation.

D'autre part, l'habitat gravettien de la couche 3 correspond à une occupation de longue durée, à partir de laquelle les hommes préhistoriques effectuaient des déplacements importants (jusqu'à 60 km). La structure d'habitat témoigne d'une installation plus complexe que celle de la couche 12.

Présentation du site

Situé à mi-chemin entre l'abri Cro-Magnon et le château médiéval des Eyzies, l'abri Pataud, ouvert au sud-ouest, se niche au pied de la falaise. Aujourd'hui totalement effondré, il domine la Vézère d'une dizaine de mètres, et se prolonge par un talus jusqu'à la vallée.

Signalé pour la première fois par Emile Rivière en 1899 (Rivière, 1901), le gisement ne connut que quelques fouilles limitées jusqu'à l'arrivée du professeur H. L. Movius en 1953. A cette date, il entreprend un sondage sur le talus. La richesse des couches archéologiques qu'il découvre (Aurignacien et Gravettien), l'incite à entreprendre des fouilles de grande ampleur. Ainsi, de 1958 à 1964, 14 niveaux d'occupation sont mis au jour, numérotés de 1 à 14, sur une stratigraphie de 9,25 mètres d'épaisseur (figure 1).

Depuis 1988, le laboratoire de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle a repris l'étude du gisement préhistorique et de l'abondant matériel archéologique conservé sur place.

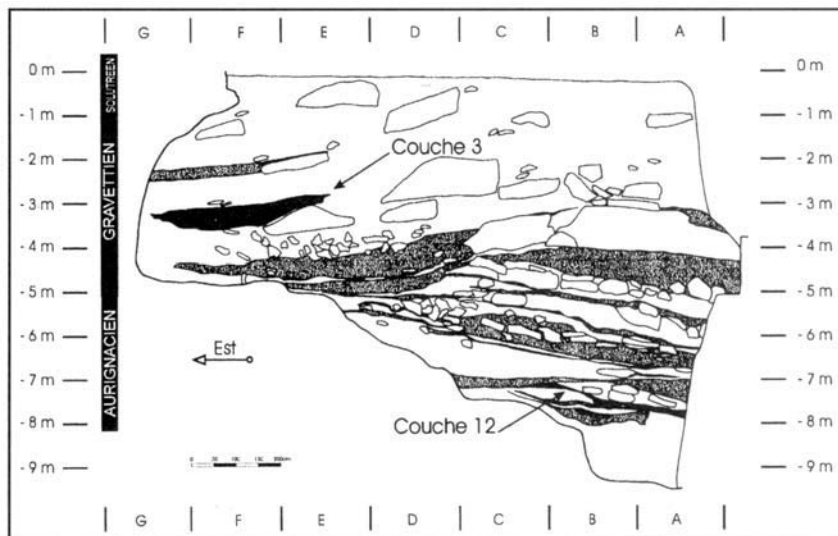


figure 1

Fouilles de la couche 3 et de la couche 12

Le carroyage mis en place par H. L. Movius au début des fouilles couvrait une zone de 14 m sur 12 m. Subdivisé en *squares* (Note 1) (A à G) et *trenches* (I à VI), il formait des zones de 4 m². Deux *trenches* (VII et VIII) furent ensuite ajoutées dans la partie nord de l'abri, portant la superficie

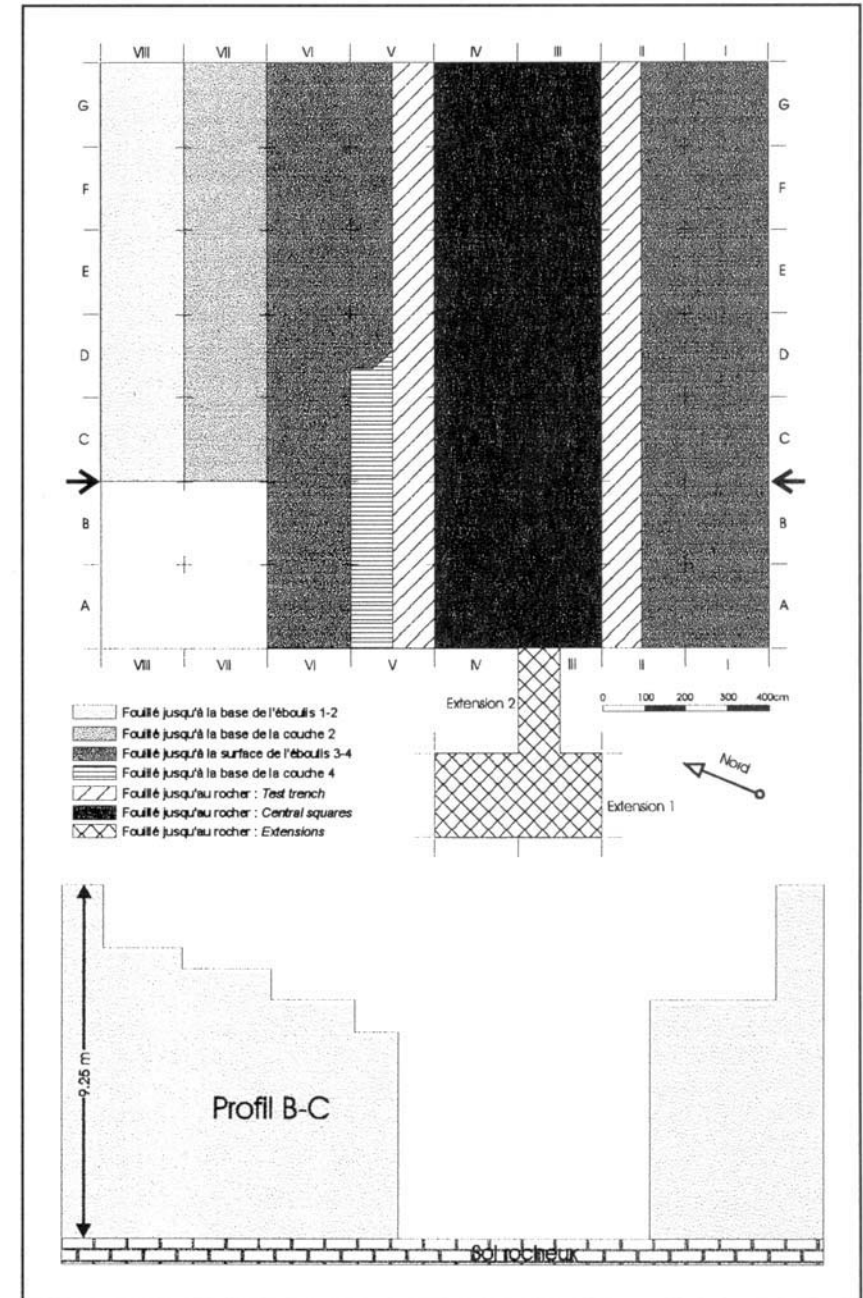


figure 2

totale à 224 m² (figure 2). Durant toute la fouille, seule l'industrie (lithique et osseuse) était coordonnée. Les déchets de taille et la faune étaient récoltés par zone et subdivision stratigraphique.

Deux campagnes de fouilles estivales furent nécessaires au dégagement de la couche 3, en 1958 et 1959, sur une surface totale de 60 m², s'étendant sur 18 zones du carroyage (*squares* E à G, *trenches* I à VI). On peut estimer le volume fouillé à environ 70 m³. La couche 3 comportait 9 sous-niveaux. L'occupation principale (*Lens* 2) contenait plus de la moitié du matériel lithique découvert. Afin de minimiser les risques d'erreur, le professeur H. L. Movius décida de laisser une banquette non fouillée de 25 centimètres de large entre chaque zone, permettant de contrôler en permanence l'attribution stratigraphique des pièces archéologiques. Malheureusement, ce système de fouille ne lui permit pas de dégager d'un seul tenant le sol d'habitat (Movius, 1997, page 32).

La moyenne des dates obtenues pour la couche 3 par la méthode du 14C est de 23 180 ± 460 ans B.P. (Note 2). Elle est attribuée au Périgordien VI.

Quatre années plus tard, la couche 12 fut fouillée sur une surface de 23 m², s'inscrivant dans 10 zones du carroyage (*squares* A à C, *trenches* II nord à V sud). On peut estimer le volume fouillé à 2,5 m³. La couche 12 représentait une seule entité : elle ne fut pas subdivisée en sous-niveaux.

Suite aux difficultés techniques dues à la présence d'énormes blocs d'effondrement de la voûte de l'abri, la fouille fut réduite à une tranchée de 6 mètres de large (entre les *trenches* II nord et V sud). En 1964, des sondages furent pratiqués sur le talus, en avant de l'abri : l'*Extension 1* (*trenches* III et IV) et l'*Extension 2* (trench III nord), sur une superficie de 10,5 m² représentant un volume de 2,3 m³. Malheureusement, nous ne disposons aujourd'hui que de peu d'informations sur ces extensions où aucun objet ne fut coordonné. Il faut également signaler que la partie ouest des *squares* A n'a pas été fouillée à l'exception d'une bande de 1 mètre de large dans le prolongement de l'*Extension 2* mais, aucun objet n'y a été coordonné.

La moyenne des dates obtenues pour la couche 12 par la méthode du 14C permet d'estimer son âge à 33 130 ± 460 ans B. P. (Note 3). Elle est attribuée à l'Aurignacien ancien.

Matériel étudié

La couche 12

Un total de 2 821 pièces lithiques ont été étudiées, représentant un poids de 27,034 kg. Le nombre minimum de pièces (Note 4) est de 1 978. L'observation systématique du matériel provenant des extensions a permis de

faire augmenter sensiblement le nombre d'outils. Il passe ainsi de 98 outils, dans l'étude de A. S. Brooks (Brooks, 1979) à 509 outils aujourd'hui étudiés (tableau a, figure 3).

Les matières premières siliceuses utilisées par les occupants de la couche 12 ont plusieurs origines : les silex noirs à gris et bruns (Sénonien indifférencié) qui proviennent des abords immédiats de l'abri Pataud (ce sont les silex "locaux") et le silex maestrichtien provenant d'une quarantaine de kilomètres, dans la région de Bergerac.

Les silex "locaux" représentent 91 % du poids total des matières premières retrouvées dans l'abri, auxquels il faut ajouter 8 % de silex

| | Couche 12 | Couche 3 |
|---|------------------------|----------------------------|
| Nombre total de pièces (déchets + outillage) | 2 821 (2 312 + 509) | 33 786 (32 084 + 1 712) |
| Poids de silex | 27,034 kg | 226,374 kg |
| Nombre minimal de pièces | 1 630 | 17 313 |

tableau b

| Fiches de fouille | Couche 12 | | Couche 3 | |
|-----------------------|------------|----------------|--------------|----------------|
| | Nombre | Pourcentage | Nombre | Pourcentage |
| Objets coordonnés | 150 | 92,0 % | 1 898 | 80,3 % |
| Objets non coordonnés | 13 | 8,0 % | 465 | 19,7 % |
| Total | 163 | 100,0 % | 2 363 | 100,0 % |

| Ensemble des pièces lithiques étudiées | Couche 12 | | Couche 3 | |
|--|--------------|----------------|---------------|----------------|
| | Nombre | Pourcentage | Nombre | Pourcentage |
| Pièces localisées | 2 746 | 97,3 % | 28 623 | 84,7 % |
| Pièces mal ou non localisées | 75 | 2,7 % | 5 163 | 15,3 % |
| Total | 2 821 | 100,0 % | 33 786 | 100,0 % |

figure 3

indéterminés, qui sont pour la plupart des silex sénoniens dont la patine ne permet pas de déterminer s'ils sont noirs ou bruns. 75 % des pièces corticales possèdent un cortex roulé ou un néocortex, témoignant de l'origine fluviale des blocs dans lesquels elles ont été débitées. Il est probable que ce silex ait été ramassé sur les berges de la Vézère, peut-être même immédiatement en contrebas de l'abri. On peut également penser que les rognons étaient rapportés entiers dans l'habitat ; l'analyse technologique indique en effet que toutes les étapes du débitage sont représentées dans l'industrie lithique.

Le silex du Bergeracois ne représente que 1 % du poids total, principalement sous la forme d'outils (16 outils sur un total de 20 pièces). L'absence de déchets de taille laisse supposer qu'il s'agit de pièces rapportées sur le site déjà débitées, voire déjà façonnées. Il est même possible que les Aurignaciens les avaient déjà en leur possession lors de leur installation sur le site.

L'ensemble du matériel lithique de la couche 12 témoigne d'une activité de taille peu laminaire, puisque seulement 24 % des pièces sont des lames ou des lamelles (la majorité des produits de débitage sont des éclats sans préparation obtenus à partir de petits galets de silex roulés par la Vézère). L'outillage présente également un indice laminaire faible (37,5 %). Les grattoirs sont relativement nombreux (indice des grattoirs, (Note 5) IG=17,87 %), (figure 4 a et b) et les burins pratiquement absents (indice des burins, IB=0,98 %). Les outils peu élaborés, le plus souvent façonnés sur éclat, sont très nombreux, avec 30,45 % de pièces retouchées, 20,24 % de pièces encochées (figure 4d) et 8,84 % de pièces denticulées. Les outils caractéristiques de l'Aurignacien sont assez faiblement représentés, avec un indice de grattoirs aurignaciens, IGA, de 4,12 % (figure 4f) et 3,14 % de lames aurignaciennes (figure 4c) (portant ou non des grattoirs à leurs extrémités). Les pièces esquillées sont également nombreuses (6,5 %) (figure 4e).

La couche 3

Une étude précédente de la couche 3 faisait état de 1 309 outils (Bricker & David, 1984, p.9). Notre propre étude a pris en compte l'ensemble du matériel lithique, soit 33 786 pièces (pour un poids total de 226,374 kg), parmi lesquelles 1 662 outils ont été déterminés. Le nombre minimal de pièces est de 17 313 pièces (tableau a, figure 3).

Pendant l'occupation de la couche 3, comme pendant celle de la couche 12, l'approvisionnement en matière première siliceuse s'effectuait principalement aux abords immédiats de l'abri. Le silex sénonien noir à gris et brun représente ainsi 93 % du poids total de silex ramené dans l'habitat. Mais à la différence de la couche 12, on trouve une plus grande quantité et plus de variétés de silex d'origine éloignée (ou "exotiques").

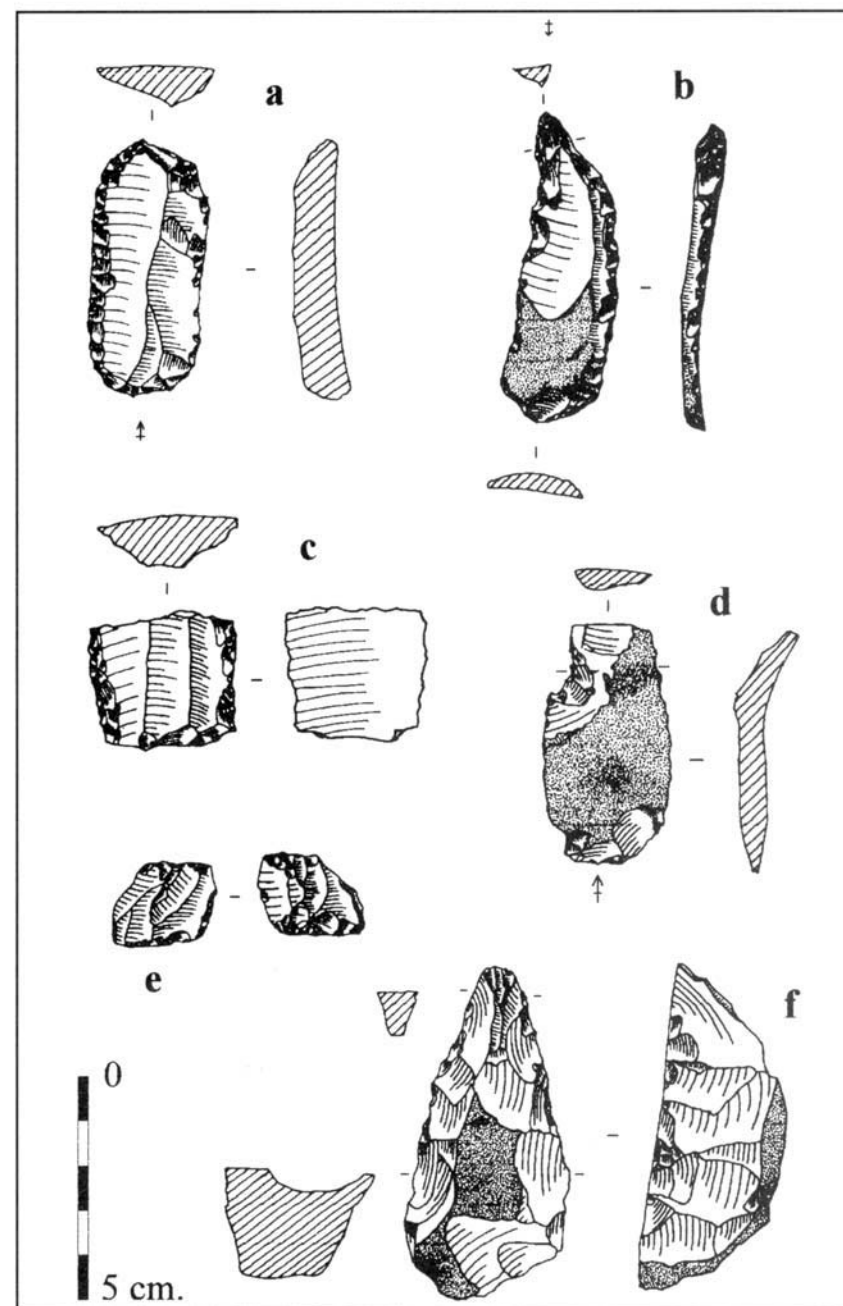


figure 4

Il s'agit principalement de silex de la région de Bergerac et de silex de la région de Fumel (Turonien), qui représentent ensemble 5 % du poids total de silex. La plupart des pièces en silex "exotique" devaient être rapportées dans l'habitat sous la forme de supports déjà débités, comme le révèle l'analyse technologique (rareté des nucléus, absence de certaines étapes du débitage, comme la préparation des rognons par exemple). Une proportion importante d'entre elles (36 % du poids total de silex "exotique" contre seulement 8 % pour les silex "locaux"), a ensuite servi de supports à des outils, principalement des burins et des pointes de la Gravette. Le façonnage et l'entretien du biseau des burins sont attestés par la proportion très importante de chutes de burin dans cette matière.

Des remontages ont par ailleurs permis de démontrer que certains rognons en silex du Bergeracois avaient également été débités sur place, donc rapportés entiers dans l'abri.

Le matériel lithique dans son ensemble, qui compte de nombreux nucléus et pièces techniques (**Note 6**), témoigne d'une activité de taille sur place, consacrée presque exclusivement au débitage laminaire.

L'indice laminaire de l'outillage est élevé, variant de 72 % pour le silex noir sénonien à 80 % pour le silex du Bergeracois. L'outillage présente des caractéristiques communes à toutes les industries gravettiennes du sud-ouest (importance des burins, nombreuses pièces à dos) avec pour particularité le nombre élevé de burins sur troncature (figure 5 a et b) et de microgravettes. Les observations typologiques sur cette industrie peuvent se résumer par les indices suivants : indice des grattoirs, IG=13,90 %, indice des burins, IB=27,80 %, indice des burins dièdres, Ibd=6,92 %, indice des burins sur troncature, Ibt=16,13 %, indice des perceurs, IP=1,32 % et indice du groupe caractéristique du Périgordien, GP=29,96 %.

Méthode d'analyse des répartitions spatiales

Après la saisie des fiches de fouille, la répartition spatiale des objets coordonnés a été visualisée sur ordinateur avec le programme "Cplot", mis au point par Harold Dibble et Shannon Mc Pherron (Dibble et Mc Pherron, 1988). Ce programme fonctionne sous DOS®, sur une plateforme PC, les données sont stockées dans une base de données Borland Database®. Les objets sont visualisés sous forme de points colorés, en coupe ou en plan.

Les plans de répartition spatiales présentés ici ont été réalisés grâce à un programme que nous élaborons actuellement, fonctionnant sous Microsoft Windows 95® et utilisant une base de donnée Microsoft Access® (**Note 7**).

Pour prendre en compte les nombreuses pièces non coordonnées, il a été nécessaire de visualiser également les densités de répartition, c'est-à-dire le nombre de pièces par zone du carroyage.

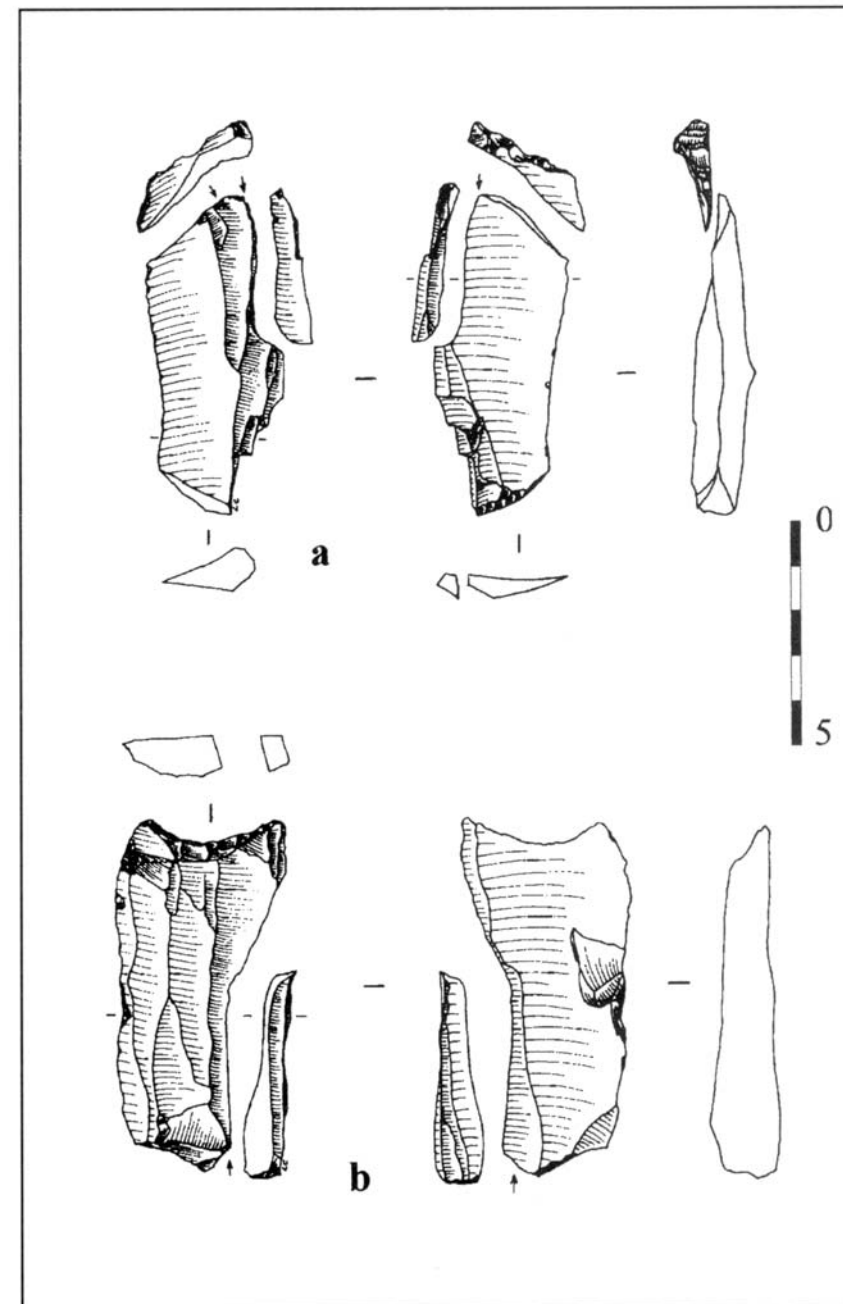


figure 5

L' étude de la répartition spatiale ne prenant en compte que les objets archéologiques clairement localisés, il convenait de présenter préalablement la proportion des objets non localisés, qui échappent malheureusement à cette analyse (tableau b, figure 3). Cette proportion varie de 15 % pour la couche 3 à 3 % pour la couche 12. Ainsi, même si nous sommes privés d'une partie de l'information liée aux données archéologiques, nous pouvons considérer que les échantillons pris en compte (de 85 % à 97 %) sont représentatifs des habitats étudiés.

Structures d'habitat et interprétations paléthnographiques

La couche 12

Au moment du dépôt de la couche 12, l'abri est dans une phase initiale de son évolution. Il se présente comme une plate-forme étroite.

L'extension originelle de la couche vers le fond de l'abri reste inconnue, puisqu'elle était tronquée par la couche 11. Elle a également été clairement identifiée dans l'*Extension 2*. Dans l'*Extension 1*, H. L. Movius y rattache le niveau J (Movius 1977, p 150).

Dans la zone fouillée, l'occupation de la couche 12 s'organisait autour de 4 foyers (P, Q, R et S) situés dans les *squares* B et C, et les *trenches* II nord et III. Trois d'entre eux étaient groupés au pied d'un petit tertre de l'éboulis 12/13 sous-jacent. Il s'agissait de foyers en cuvette creusés dans l'éboulis 12/13, dont le plus important avait un diamètre d'environ 75 cm. pour une profondeur de 24 cm (Movius, 1977, p.133).

L'étude de densité des pièces et de répartition spatiale de l'outillage coordonné laissent apparaître trois aires de concentration d'objets : dans la partie avant de l'abri (*square A*, *trenches* III-IV), en avant de l'abri (*Extension 2*) et, dans une moindre mesure, dans le secteur sud, contenant les foyers P, Q et R.

Une forte concentration d'objets lithiques dans les zones AIII et AIV (environ 25 % de l'outillage et 30 % des déchets de taille) apparaît aussi bien sur les plans de densité du matériel lithique (figure 6 a et b) que sur le plan de répartition spatiale des objets coordonnés (figure 7a). De plus, pratiquement tous les outils peu élaborés (pièces retouchées, pièces encochées et pièces denticulées) se situent dans ce secteur (figure 8a) où tous les types d'outils sont présents, en particulier un nombre important de grattoirs (figure 7b). D'après N. L. Benco, cette zone de concentration ne contenait environ que 15 % (**Note 8**) des restes de faune (Benco, in Bricker & al., 1995, p. 223). Ces éléments semblent indiquer que ce secteur de l'habitation pouvait être une zone de taille et de façonnage des outils.

La seconde concentration est située autour des foyers P, Q et R, dans les zones BIII, BII nord et CII nord (figures 6 a et b et 7a). Contrairement au secteur précédent, le matériel lithique y est relativement peu représenté (14,4 % de l'outillage et 21,9 % des déchets de taille) alors que la faune y est abondante avec plus de 80 % des restes (Ibid., p. 223), révélant probablement des activités de boucherie dans ce secteur de l'habitat.

Il convient de noter que dans ce secteur, les outils coordonnés sont peu nombreux (figure 7a), avec seulement quelques grattoirs et autres outils (figures 7b et 8b).

La troisième concentration, de loin la plus importante, se situe dans l'*Extension 2* (**Note 9**), qui comporte 36,3 % des déchets de taille et 46 % de l'outillage (figure 6 a et b). H. L. Movius signale que les déchets de taille et les restes fauniques étaient à peu près en quantité égale dans ce secteur (Movius, 1977, p.152).

Le peu d'informations recueillies lors de la fouille de ce secteur rend difficile toute tentative d'interprétation. Cependant, dans l'*Extension 2*, la couche 12 se situe en bord de pente. Son pendage vers l'ouest est de plus en plus important, il atteint même 22° dans l'*Extension 1*, qui est entièrement sur le talus. Il est probable qu'une bonne partie du matériel retrouvé dans l'*Extension 2* corresponde à des déchets rejetés sur la pente.

Le plan général de répartition des objets coordonnés (figure 7a) fait apparaître un secteur où les objets sont presque totalement absents (partie sud-ouest de la zone BIII), entre les deux aires d'activités décrites plus haut, qui pourrait correspondre à une zone de passage.

L'absence d'objets peut également être notée dans la partie sud-ouest de la fouille (zones AII nord, BII nord-ouest et BIII sud), ce qui peut s'expliquer par la présence du petit tertre de l'éboulis 12/13 sous-jacent, dans la base duquel étaient creusés les foyers P, Q et R. Dans la partie nord de la fouille (zones AV sud et BV sud), l'absence d'objets pourrait correspondre à la terminaison latérale de la couche 12.

Ainsi, l'étendue de la zone fouillée et la nature des vestiges découverts nous ont permis de rendre compréhensible l'organisation de l'espace du campement : autour des foyers, creusés vers le fond de l'abri et abrités par un petit tertre, s'organise une aire de boucherie. Séparée des foyers par une zone sans objets, une aire de taille se situe dans la partie avant de l'abri.

L'origine presque exclusivement locale de la matière première siliceuse, le caractère peu élaboré de l'outillage et le fait que toutes les saisons ne soient pas représentées dans les restes de faune (**Note 10**), sont autant d'arguments qui permettent d'interpréter l'habitat de la couche 12 comme un campement de chasse de courte durée.

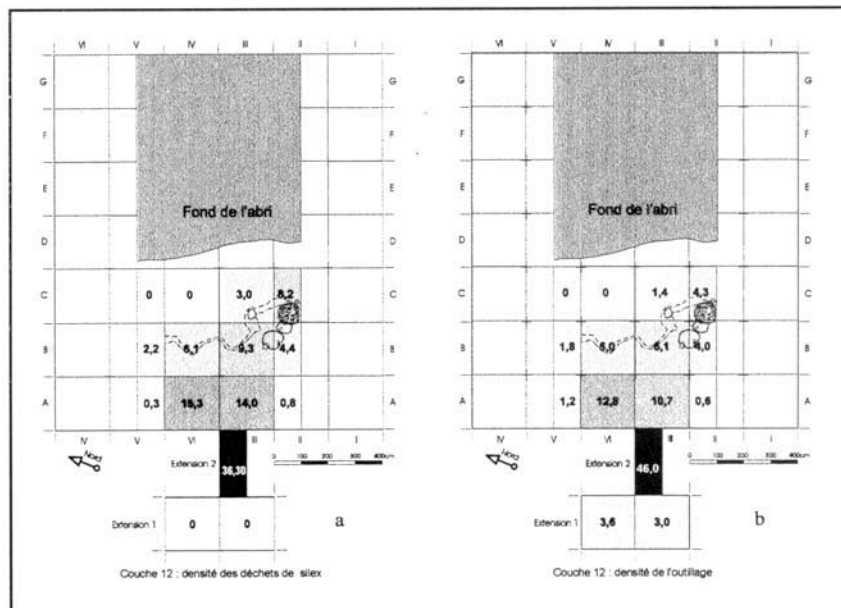


figure 6

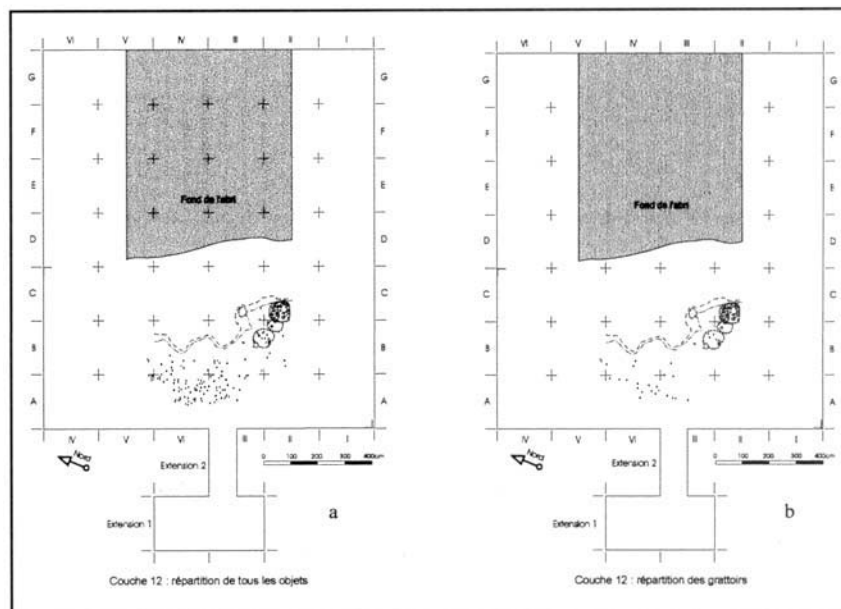


figure 7

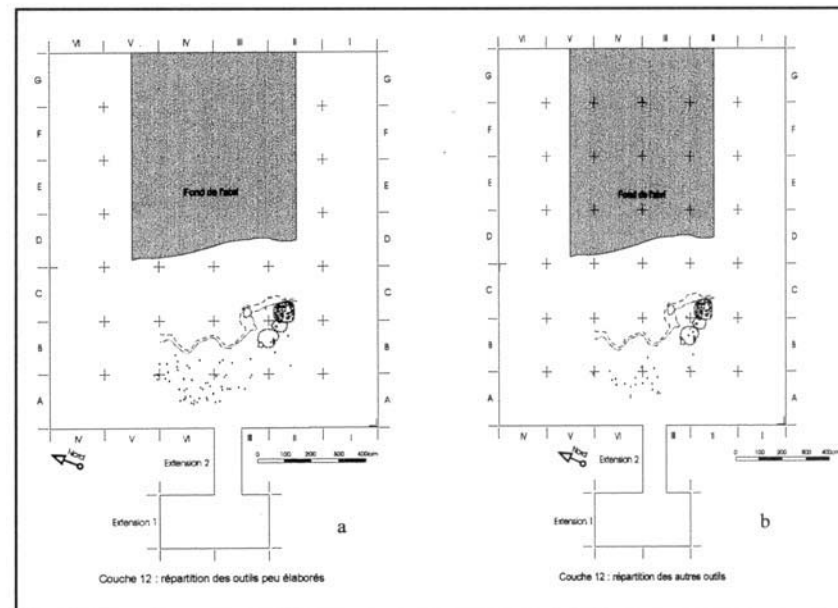


figure 8

La couche 3

Le dégagement de la couche 3 avait permis d'observer l'habitat le plus complexe et l'un des mieux conservé de l'abri Pataud. Nous avons déjà eu l'occasion de présenter l'interprétation de H. L. Movius (Nespoulet, 1995) pour cet habitat qu'il qualifie lui-même de *Long House* (Movius, 1977). Toute la zone d'occupation était limitée à l'ouest par un véritable mur naturel, formé d'une série de blocs effondrés de la voûte de l'abri. H. L. Movius pensait qu'une structure en matériaux périssables (bois et peaux) s'appuyait sur les blocs (*square F*) et sur la falaise. Une zone sans objets à l'extrémité sud (*trench II*) correspond peut-être à l'entrée (figure 10a).

Une fois replacées sur le plan d'occupation de la couche 3, les densités de répartition peuvent être interprétées en fonction de la structure d'habitat elle-même (figure 9 a et b). De toute la surface fouillée, la zone FI est celle qui a la plus forte densité d'objets (18 % pour les déchets, dont une forte proportion de nucléus, et 21 % pour l'outillage). Elle correspond à la zone immédiatement en avant de l'entrée, à l'extérieur de la cabane. Pour le reste des zones, on observe des variations sensibles de densités. La majorité des outils se situent autour de l'entrée (FII, FIII et EI) (figure 9b). Les déchets se concentrent au milieu de la zone fouillée (FIII et GIII), c'est-à-dire autour des foyers centraux B et C, à l'intérieur même de la cabane, mais également dans la partie nord (GVI), soit à l'extrémité et à l'extérieur de la cabane (figure 9a).

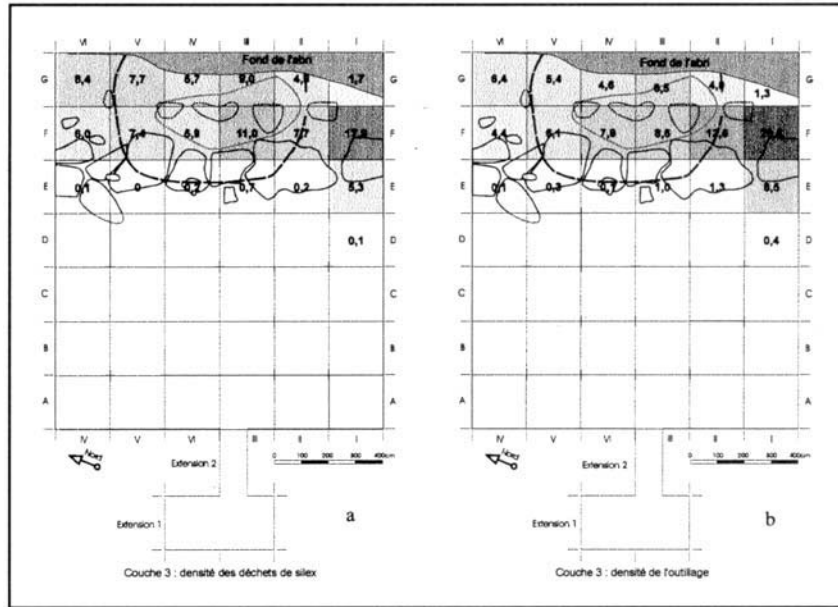


figure 9

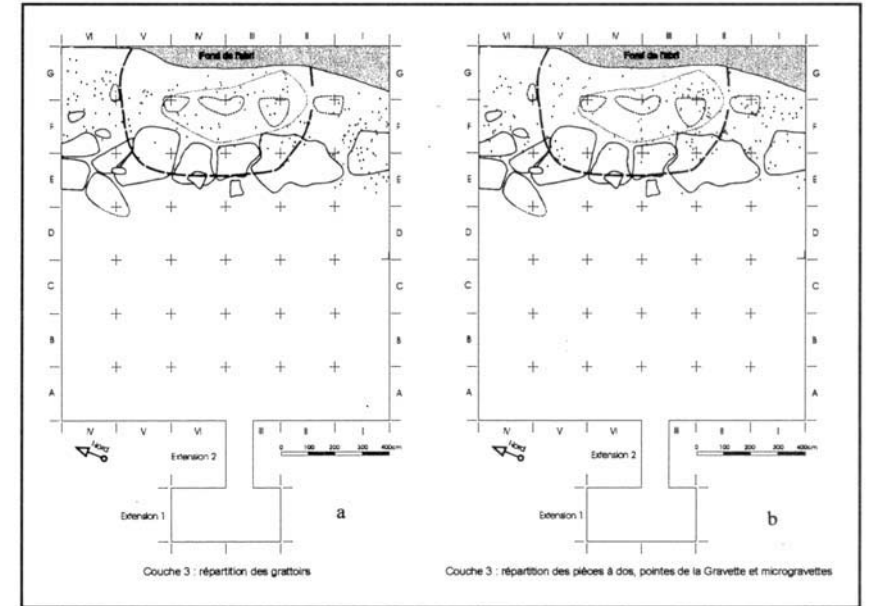


figure 11

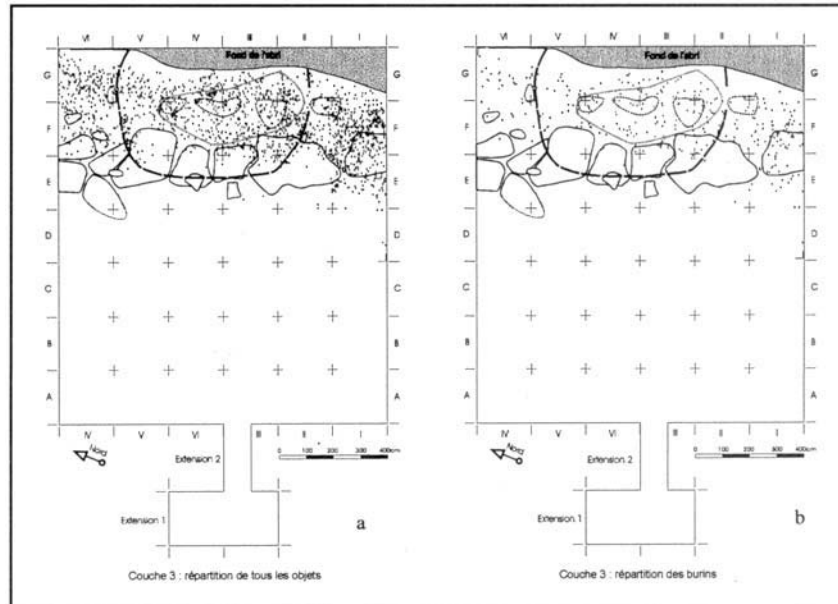


figure 10

L'analyse de la répartition spatiale des objets cordonnés peut être mise en relation avec deux hypothèses de H. L. Movius. D'une part, autour de l'entrée présumée de la cabane, on observe effectivement une moindre densité d'objets. D'autre part, très peu d'objets se trouvent en avant des blocs d'effondrement, ce qui vient étayer l'hypothèse de l'existence d'une structure de fermeture de l'habitation (figure 10a).

Il est également possible d'affiner l'analyse de la répartition spatiale selon les différents types d'outils. Les burins se situent majoritairement en avant de l'entrée (FI à IV, GIII) (figure 10b) et à l'intérieur même de la cabane. Les grattoirs sont plutôt situés à l'extérieur, soit en avant de l'entrée (FI et EI), soit à l'extrémité nord de la zone fouillée (GVI) (figure 11a). Enfin, il existe une concentration remarquable de pièces à dos autour de la zone d'entrée (FII) (figure 11b).

La mise en évidence de ces zones d'activités différenciées, qui s'accorde parfaitement avec les observations de fouilles, apporte des informations nouvelles sur la gestion de l'espace intérieur de l'habitat. La zone en avant de l'entrée apparaît comme l'aire d'activité principale. Ceci est confirmé par l'étude archéozoologique, en cours, puisque l'aire de plus grande concentration de déchets fauniques correspond également à cette zone (**Note 11**). Un minimum de trois autres aires d'activités spécialisées sont mises en évidence par les différents types d'outils (burins, grattoirs et pièces à dos).

La gestion des matières premières siliceuses, plus diversifiée que dans la couche 12, les types d'outils plus variés et le fait que toutes les saisons soient représentées dans les restes de faune (Note 11), nous permettent d'interpréter les vestiges de l'habitation de la couche 3 comme un campement permanent, véritable "camp de base".

Conclusion

Au-delà des résultats obtenus sur l'organisation des campements eux-mêmes, l'analyse comparée des habitats de la couche 12 et de la couche 3 montre des différences sensibles de comportements et de modes de vie entre ces deux périodes d'occupation de l'abri.

Une grande partie de l'information paléoenvironnementale et archéologique manque évidemment à la présente étude, limitée à certains aspects de la culture matérielle.

Les données archéologiques ont permis d'étudier l'organisation des campements, ainsi que les rapports qu'entretenaient les hommes préhistoriques avec leur environnement : campement de courte durée dans un abri peu profond au moment de la couche 12 campement "de base" au fond d'un abri protégé par un effondrement de la voûte, au moment de la couche 3.

L.C. et R.N. (Note 12)

Bibliographie

BRICKER Harvey M. et MELLARS P.A., 1987, Datations au carbone 14 de l'abri Pataud (Les Eyzies, Dordogne) par le procédé "accélérateur - spectromètre de masse", *l'Anthropologie*, Paris, 91, p. 227 à 234.

BRICKER Harvey M. & DAVID Nicholas, 1984, The Périgordian VI (Level 3) assemblage, Excavation of the Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne), *Bulletin of the American school of prehistoric research*, Peabody museum, Harvard university, 34, 109 p., ill.

BRICKER & al, 1995, Le Paléolithique supérieur de l'abri Pataud (Dordogne) : les fouilles de H. L. Movius Jr., *Documents d'archéologie française*, édition de la maison des sciences de l'homme, Paris, N°50, 328 p., ill.

BROOKS Alison Spence, may 1979, Thesis, The significance of variability in Paleolithic assemblages : An Aurignacian example from

southwestern France. *Department of Anthropology, Harvard university*, Cambridge, Massachussets, 1057 p., ill.

CHIOTTI Laurent, 1996, Contribution à l'étude de l'Aurignacien de l'abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne) : Etude technologique et typologique de l'Aurignacien ancien de la couche 12), Mémoire de DEA "Quaternaire, Géologie, Paléontologie Humaine, Préhistoire", *Muséum National d'Histoire Naturelle*, Institut de Paléontologie Humaine, Paris, 101 p., ill.

DIBBLE Harold L., McPHERRON Shannon P, 1988, On the Computerization of Archaeological Projects, *Journal of Field Archaeology*, vol. 15, p. 431 à 440, ill.

DUBOURG Christine, DELLUC Brigitte et Gilles et NESPOULET Roland, 1996, Un nouveau galet gravé à l'abri Pataud, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, tome CXXIII, p. 410 à 423, ill.

MOVIUS H.L.Jr., 1977, Excavation of the abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne), Stratigraphy, *Bulletin of the American school of prehistoric research*, Peabody museum, Harvard university, Cambridge, Massachussets, bull. N° 31, 169 p., ill., plans.

NESPOULET Roland, 1993, Le Périgordien VI de l'abri Pataud, Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne. Etude technologique et typologique de l'industrie lithique de la couche 3, Mémoire de DEA "Quaternaire, Géologie, Paléontologie Humaine, Préhistoire", *Muséum National d'Histoire Naturelle*, Institut de Paléontologie Humaine, Paris, 67 p., ill.

NESPOULET Roland, 1993, Le Solutréen de l'Abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne), *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, tome CXXII, p. 437 à 448, ill.

NESPOULET Roland, 1995, Le Périgordien VI de l'Abri Pataud Les Eyzies-de-Tayac, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, tome CXXII, p. 499 à 518, ill.

NESPOULET Roland, 1996, Le Périgordien VI de l'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne). Contribution à l'étude technologique et typologique de l'industrie lithique de la couche 3, Thèse de Doctorat du *Muséum National d'Histoire Naturelle*, Paris, 260 p., ill.

RIVIERE Emile, 1901, L'Abri sous roche de Morsodou ou Croze de Tayac (Dordogne), *compte rendu des congrès annuels de l'association française pour l'avancement des sciences*, 30^e session, Ajaccio, p. 756 à 752.

SONNEVILLE - BORDES Denise de, 1958, Esquisse d'une évolution typologique du Paléolithique supérieur en Périgord : défense et illustration de la méthode, *l'Anthropologie*, p. 197 à 230.

VOGEL et WATERBOLK, 1963, Groningen, *Radiocarbon Dates IV*, Radiocarbon, 5, p. 163 à 202.

VOGEL et WATERBOLK, 1967, Groningen, *Radiocarbon Dates VII*, Radiocarbon, 9, p. 107 à 155.

Légendes

Figure 1 : coupe stratigraphique sagittale synthétique du remplissage de l'abri Pataud montrant la position relative de la couche 12 (Aurignacien ancien) et de la couche 3 (Périgordien VI). Aurignacien : couches 14 à 6, Gravettien : couches 5 à 2, Solutréen : couche 1 et niveaux supérieurs (d'après Movius, 1977).

Figure 2 : plan du carroyage de fouille de l'abri Pataud montrant les couches atteintes dans les différentes zones (d'après Movius, 1977). Le profil B-C présente les profondeurs des différents secteurs fouillés et l'étagement des différentes banquettes.

Figure 3. **tableau a** : inventaire des pièces décomptées et pesées. **tableau b** : répartition des objets fichés, coordonnés ou non coordonnés. Répartition des pièces étudiées, localisées ou non localisées (attribués à une zone unique). Ces répartitions rendent compte de la proportion de pièces présentées sur les plans par rapport à la totalité du matériel.

Figure 4 : outillage de la couche 12.

a : AP/12 ext-1623, Grattoir double sur lame retouchée (silex du Bergeracois) ; **b** : AP/12 3641, Grattoir-pointe sur lame retouchée (silex noir) ; **c** : AP/12 1978, Segment de lame aurignacienne (silex du Bergeracois) ; **d** : AP/12 ext-8113, Eclat à encoche (silex noir) ; **e** : AP/12 3575, Pièce esquillée (silex noir) ; **f** : AP/12 ext-8099, Grattoir caréné (silex noir). Dessins Laurent Chiotti.

Figure 5 : Burins de la couche 3 remontés avec leurs chutes

a : AP/3 1720, Burin dièdre double (silex du Bergeracois), AP/3 20600, Ravivage de troncature / Chute de burin, AP/3 21409, Chute de burin. L'enlèvement de la chute AP/3 20600 transforme un burin multiple mixte (dièdre et sur troncature) en burin dièdre double. **b** : AP/3 3817 Burin double sur troncature (silex du Bergeracois), AP/3 23114, Chute de burin. Dessins Laurent Chiotti.

Figure 6 : Plans de densité du matériel lithique de la couche 12. Les densités sont données par zones. Plus le pourcentage de pièces est élevé, plus le grisé est foncé. **a** : Déchets de taille ; **b** : Outillage.

Légende : Le fond de l'abri est représenté en grisé. Les foyers en tiretés noirs. Les limites de troncature de la couche 12 en tiretés gris.

Figure 7 : Plans de répartition spatiale des objets coordonnés de la couche 12. **a** : Tous les objets ; **b** : Grattoirs.

Figure 8 : Plans de répartition spatiale des objets coordonnés de la couche 12. **a** : Outils peu élaborés (Pièces retouchées, encochées et denticulées) ; **b** : Autres outils (Perçoirs, Burins, Pièces à troncature, Lames aurignaciennes, Pièces esquillées, Racloir, Pics, Lames apointées, Becs et Lamelles Dufour).

Figure 9 : Plans de densité du matériel lithique de la couche 3. Les densités sont données par zones. Plus le pourcentage de pièces est élevé, plus le grisé est foncé. **b** : Déchets de taille ; **a** : Outillage.

Légende : Le fond de l'abri est représenté en grisé. Les foyers en pointillés noirs fins. Les blocs d'effondrement en trait noir continu. La limitesupposée de la cabane en tiretés noirs épais. La limite de la zone ocrée centrale en trait gris continu.

Figure 10 : Plans de répartition spatiale des objets coordonnés de la couche 3. **a** : Tous les objets ; **b** : Burins.

Figure 11 : Plans de répartition spatiale des objets coordonnés de la couche 3. **a** : Grattoirs ; **b** : Pièces à dos, Pointes de la Gravette et Microgravettes.

Notes

Note 1. La terminologie anglaise utilisée par H. L. Movius lors de sa fouille a été conservée. Elle apparaît en italique.

Note 2. 8 dates ont été retenues:

Lens 2 : GrN-1892 : 21540 ± 160 ans BP / GrN-4506 : 22780 ± 140 ans BP / GrN-4721 : 23010 ± 170 ans BP.

Lens 2a : OxA-163 : 23180 ± 670 ans BP / OxA-164 : 24250 ± 750 ans BP / OxA-165 : 24440 ± 740 ans BP.

Lens 3 : OxA-599 : 21740 ± 450 ans BP / OxA-686 : 24500 ± 600 ans BP. (GrN = Gröningen et OxA = Oxford), (Bricker et Mellars, 1987).

Note 3. Trois dates carbone 14 ont été obtenues pour la couche 12:

GrN 4310 : 31000 ± 500 ans BP / GrN 4323 : 33000 ± 500 ans BP / GrN 4719 : 33260 ± 425 ans BP., (Vogel & Waterbolk, 1963 et 1967). Les deux dernières dates apparaissent en bon accord avec les autres données du gisement, contrairement à la première qui est beaucoup trop récente et est visiblement erronée (Movius 1977 p.137).

Note 4. Le nombre minimum de pièces (ou NMP) est le décompte des pièces entières et des fragments proximaux (possédant leur bulbe de percussion). Les fragments distaux, mésiaux et indéterminés sont éliminés, afin d'éviter de compter deux fois une même pièce fracturée.

Note 5. Les indices utilisés sont ceux définis par Denise de Sonneville - Bordes pour le Paléolithique supérieur (Sonneville - Bordes, 1958).

Note 6. Les pièces techniques sont principalement les éclat corticaux, les lames à crête, les tablettes de ravivage du plan de frappe, et les flancs de nucléus.

Note 7. Nous remercions vivement Harold L. Dibble et Shannon Mc Pherron pour nous avoir présenté la version "Béta" de leur logiciel qu'ils ont développé récemment. Ce dernier fonctionne sous Microsoft Windows 95[®] et utilise une base de données Microsoft Access[®]. Nous les remercions également pour leur aide et de leurs précieux conseils.

Note 8. Ce chiffre ne prend pas en compte le matériel des extensions.

Note 9. L'absence totale de déchets de taille et le très faible nombre d'outils dans l'Extension 1 sont probablement attribuables à un problème de conservation. En effet, après la fouille, une partie du matériel archéologique fut stocké dans un endroit trop humide, et certaines étiquettes de référence des sacs furent malencontreusement détruites.

Note 10. Communication orale de Aziza Sekhr, qui poursuit actuellement une thèse de doctorat au Muséum national d'histoire naturelle, sous la direction de Marylène Patou-Mathis.

Note 11. Communication orale de Taesop Cho, qui poursuit actuellement une thèse de doctorat au Muséum national d'histoire naturelle, sous la direction de Marylène Patou-Mathis.

Note 12. Muséum National d'Histoire Naturelle, Laboratoire de Préhistoire de l'abri Pataud, 24620 Les Eyzies.